

Le Courriel d'information

n°231 – Vendredi 27 avril 2001.

MOBILISER POUR AGIR

Dans ce numéro

En bref...

1- Réveillon du premier mai. Depuis trois ans déjà ATTAC participe au réveillon du Premier mai, soirée festive et militante créée par une association nantaise il y a cinq ans, NEUF. Nous espérons vous y voir cette année.
2- Gênes, mobilisation des femmes. En amont des mobilisations qui réuniront plusieurs dizaines de milliers de personnes à Gênes (du 15 au 21 juillet, mais surtout le 21 juillet) contre le sommet du G8 pour demander l'annulation de la dette des pays en particulier, certains mouvements de femmes ont décidé de se réunir pour réfléchir ensemble et proposer des solutions autour de la problématique plus spécifique des femmes et de la mondialisation.
3- Etonnants paradis. Le 9 juin une journée d'actions autour des paradis fiscaux aura lieu en France. Vous y êtes toutes et tous conviés.
4- Chaude arrivée à Harvard pour Larry Summer. Des étudiants d'Harvard, probablement le plus connue des établissements d'enseignement supérieur des Etats-Unis, se mobilisent en solidarité avec les employés de leur propre université.
5- Un avertissement aux multinationales. Une analyse de l'appel à boycott contre Danone et de ses conséquences.
6- Brèves d'OMC. Pour l'Organisation mondiale du commerce le but clairement avoué est de séduire les ONG. Rien ne semble trop beau ni trop bien pour elles... une raison comme une autre pour parler d'ouverture en maintenant le statu quo politique.
7- Pour un monde plus juste. Une vaste action est entreprise pour l'annulation de la dette et l'augmentation de l'Aide publique au développement à l'occasion des élections nationales qui auront lieu en France au printemps prochain.

Réveillon du premier mai

Comme chaque année se dérouleront à la veille du 1er mai des mobilisations auxquelles nous vous invitons avant de vous rendre aux défilés syndicaux. Le 28 pour la région nantaise et le 30 pour la région parisienne.

A- Région nantaise

Interpellons nos députés et sénateurs (de Nantes et d'ailleurs) pour l'adoption sans tarder de :
* la "Taxe Tobin" (taxe dissuasive sur les flux financiers spéculatifs improductifs)
* des mesures de rétorsion contre les paradis fiscaux et les pavillons de complaisance

Grand défilé citoyen et musical Samedi 28 avril 2001 (En "Réveillon" du week-end du 1er mai revendicatifS)



R.d.V. à 15 heures à Nantes, au Pont-Morand

Venez nombreux, avec vos instruments de musique !

ATTAC 44 (Association pour une Taxe sur les Transactions, pour l'Aide aux Citoyens), Maison des Associations, Ex-Manufacture des tabacs, 10 bis bd de Stalingrad, 44000 Nantes, Tél. 02 40 14 33 70, E-mail attac44@attac.org

Explication :

28 avril à Nantes : un enjeu important

Le samedi après-midi 28 avril à Nantes, ATTAC 44 inaugurera dans la fête citoyenne une sensibilisation méthodique des députés et sénateurs, s'inscrivant dans la campagne nationale ATTAC, "La Taxe Tobin tout de suite".

Ce rendez-vous nantais est important à plus d'un titre. Il s'agit de lancer une action systématique d'interpellation des décideurs politiques, au niveau national : Ces derniers constituent encore le dernier verrou s'opposant à l'instauration de la Taxe Tobin, alors que les citoyens sont désormais assez bien informés, et dans l'ensemble très favorables à cette mesure.

Dans ce cadre, ATTAC 44 propose qu'à terme une banque de données nationale publie les réponses et non-réponses de nos élus à six questions essentielles (voir questionnaire ci-contre), afin qu'ils soient évalués publiquement (et mêmes notés de 0 à 20 points !).

Il faut qu'on sache vraiment : 1/ si nos représentants sont prêts à voter au Parlement français pour la Taxe Tobin et des mesures de rétorsion contre les paradis fiscaux ; 2/ et (s'il estiment -à tort !- que la France est un trop petit pays pour agir dans ce sens) qu'ils s'engagent à écrire au Premier ministre pour que la Taxe Tobin et une répression accrue des paradis fiscaux soient mis à l'ordre du jour des instances internationales (Union Européenne, ONU, G7, OCDE, FMI, OMC, etc).

Donc donnons rendez-vous à tous nos amis, familles et collègues, le samedi 28 avril à 15 heures. Ce défilé ATTAC (dûment musical* et costumé** pour ceux qui le souhaitent !) n'en sera pas moins pénétré du sérieux des revendications citoyennes urgentes. Le cortège festif passera devant quatre permanences nantaises de parlementaires, avec pauses musicales et dépôt solennel d'une lettre, et finira en fin d'après-midi devant le centre Cosmopolis (derrière Graslin), avec apéro-débat au sein du festival culturel et citoyen « Fête de la parole », auquel ATTAC 44 est associée avec la Maison des Citoyens du Monde. Ça se passe près de chez vous ! "REVEILLONS NOS DEPUTES'', NANTES, 28 AVRIL, R.D.V 15 HEURES, Nantes, au PONT-MORAND

Notes :

* Invitez vos amis musiciens à défiler.
** Les déguisements sont fournis gracieusement aux manifestants par la maison nantaise Peignon : sans-culottes de l'an 01 ; Mariannes révolutionnaires ; capitalistes avec chapeau haut de forme et cigare ; marquises XVIIIème siècle ; preux chevaliers en armures, pourfendant l'hydre spéculative ; flibustiers de la finance, à l'assaut des paradis fiscaux ; pirates en eaux troubles ; esclaves des négriers nantais ; forçats du capitalisme ; extra-terrestres de ''l'Empire contre ATTAC''... À vous de jouer !
B- Région parisienne

CINQUIEME REVEILLON MONDIALISTE ET ANTICAPITALISTE DU 1ER MAI LUNDI 30 AVRIL 2001, 20h, PARIS, PLACE DE LA BOURSE

La cinquième édition du Réveillon mondialiste et anticapitaliste aura lieu à Paris lundi 30 avril 2001. Ce Réveillon, qui est un rassemblement citoyen, festif et politique, est organisé à Nantes, à Paris, ainsi que dans différentes autres villes depuis 1997 sur une idée originale de l'association nantaise "Nantes est une fête" (NEUF). Contrairement aux années précédentes, le Réveillon 2001 ne sera pas un rassemblement statique, il prendra la forme d'un défilé. Ce défilé, joyeux et déterminé, sans violence, sans argent et sans organisation dirigeante, quittera la Place de la Bourse vers 20 heures et prendra la direction du Pont de la Concorde, en face de l'Assemblée Nationale. Le Réveillon se terminera dans le Jardin des Tuileries. (attention :itinéraire susceptible d être modifié).

Comme chaque année, le Réveillon est l'occasion pour les organisateurs et les participants de mettre en avant des objectifs politiques précis. Cette année, compte tenu de la destination du défilé, les trois objectifs sont spécialement destinés à notre représentation nationale, à notre gouvernement.

Nous demandons de la part de notre gouvernement, une première mesure anticapitaliste : la promulgation unilatérale de la taxe Tobin; l'instauration d'une taxation sur



toutes les transactions financières, notamment sur la spéculation sur les devises, dont le produit sera affecté à la lutte contre les inégalités et la misère.

Nous exigeons également que des mesures immédiates et exemplaires de non collaboration avec les paradis fiscaux soient prises par notre gouvernement. Que celui-ci rompe toute collaboration bancaire, économique et politique avec les paradis fiscaux, refuges de l'évasion fiscale et de tous les trafics. Nous exigeons la même intransigeance envers les pavillons de complaisance utilisés par les entreprises transnationales au mépris de l'environnement et de l'existence des marins.

Enfin, nous demandons à notre gouvernement d'inscrire ces différentes propositions à l'ordre du jour des réunions internationales : Union européenne, ONU, G8, OCDE, OMC, FMI...

En plus de ces trois objectifs à destination de nos dirigeants, le Réveillon sera aussi l'occasion de manifester notre opposition déterminée aux logiques financières qui sont au coeur de la globalisation néo-libérale et qui dominent toute la vie économique. Nous dénoncerons les impératifs de la création de valeur, de la dictature de l'actionnariat et la mise en concurrence internationale des salariés dans le marché global. Dans cet esprit nous invitons chaque participant à venir au défilé avec une fleur. Toutes les fleurs seront jetées dans la Seine, depuis le Pont de la Concorde. Elles symboliseront notre soutien, notre hommage et notre engagement aux côtés du "Chômeur inconnu" de chez Danone, de chez Mark & Spencer, de chez Moulinex...

La manifestation publique du Réveillon du 1er mai est soutenue par les personnalités et les organisations suivantes : Susan George; vice-présidente d'ATTAC, cofondatrice de l'Observatoire de la mondialisation, Bernard Langlois; fondateur et éditorialiste de POLITIS, l'association Nantes est une fête (NEUF), le groupe local ATTAC-Brie champenoise, le groupe local ATTAC-Nantes/Loire atlantique, le groupe local ATTAC-Oise, le groupe local ATTAC-Chinon, le groupe local ATTAC-Paris11 (liste incomplète).

Toutes les militantes et les militants, toutes les citoyennes et les citoyens qui croient et qui luttent pour une autre mondialisation que celle que nous impose le néolibéralisme sont donc invité(e)s à occuper la Place de la Bourse dès 20 heures, lundi 30 avril. La citoyenneté active est invitée à investir l'espace public de la Bourse des valeurs, symbole du pouvoir de la finance, à l'Assemblée Nationale, siège de la représentation nationale.

Pour reprendre une idée de Miguel Benasayag; il nous faut montrer au pouvoir démesuré du capital, qui nous souhaite isolés et tristes, que nous sommes décidés à braver le dessein qu'il forme à notre endroit en étant plus que jamais, joyeux, solidaires et déterminés.

Pour l'organisation du Réveillon 2001 : Stéphane Cuttaïa
Contact : luc.douillard@libertysurf.fr Nantes Est Une Fête/ NEUF, c/o Maison des Citoyens du Monde, 8 rue Lekain, 44000 Nantes:

Gênes, mobilisation des femmes.

Pour une société de femmes et d'hommes, égalitaire, soutenable, solidaire, pacifique et démocratique

La rédaction de Marea vous informe de la naissance d'une liste qui, à partir de maintenant jusqu'en juillet 2001, se veut être un lieu de référence et d'échange entre femmes à propos des initiatives qui se succéderont à Gênes à l'occasion des travaux du G8, prévus en juillet 2001. Pour cela ,nous voulons mettre en route un parcours commun pour mettre sur pied une rencontre de femmes entre la fin mai et juin, contre la logique de la globalisation. L'adresse à laquelle s'inscrire est:
donnecontrog8-subscribe@egroups.com

Sur cette liste, il sera possible d'échanger des documents, des informations et des discussions à propos de cet événement qui, nous l'espérons, sera important, et suivi par de nombreuses personnes, seules ou en groupe, qui voudront y participer avec nous. Ci-joint le document avec lequel nous voulons ouvrir le débat entre nous, qui sera également publié sur la page d'accueil de MAREA. www.marea.it

Réseau des femmes contre la mondialisation

Pour une société de femmes et d'hommes, égalitaire, soutenable, solidaire, pacifique et démocratique

Les pays du G8 prétendent gouverner et de fait, gouvernent la planète sans aucun mandat: s'il existe des traités internationaux qui sanctionnent, bon gré ou mal gré, l'existence de l'ONU, des Nations Unies, de la FAO, les pays du G8 ne répondent qu'à eux mêmes et s'auto-légitiment. Ils existent parce qu'ils commandent.

Le groupement des pays du G8, qui réunit les pays les plus puissants de la planète (le Canada; la France, l'Allemagne, le Japon, la Grande Bretagne, l'Italie , la Russie et les Etats-Unis), avec l'appui du Fonds monétaire International (FMI), la banque Mondiale (BM) et l'Organisation mondiale du Commerce (WTO), a imposé des solutions et des interventions néo-libérales qui créent des déséquilibres profonds entre les pays et les classes toujours plus riches et les pays et les classes toujours plus pauvres. Le nouvel emplacement stratégique des nations Unies sanctionne définitivement les caractéristiques agressives de l'alliance, qui a étendu son champ d'opération au monde entier.

Le processus de mondialisation dirigé dans le monde par les pays les plus puissants a vu ces dernières 20 années l'affirmation d'un modèle dominant de relations entre les nations et dans les nations, basé sur la compétitivité qui a permis la consolidation d'une société inégale et déséquilibrée, autant aux frontières intérieures des différents pays qu'à l'échelle planétaire, profondément autoritaire et agressive.

La pensée unique dominante à laquelle se réfèrent les membres du G8, développe 3 moteurs principaux: la libéralisation des mouvements des capitaux dans le circuit international; la privatisation totale ou partielle d'importants secteurs de l'économie qui amène le démantèlement de la société du Welfare; une déréglementation qui vise à la réduction et à l'élimination des droits des travailleuses et des travailleurs sur le plan syndical, salarial et des droits sociaux.

Dans ce cadre, les exigences d'une société mondiale soutenable, égale, solidaire , pacifique et démocratique, ont été posées avec urgence et détermination par les réseaux des organisations formelles et informelles de représentation des droits des citoyens et des citoyennes du Monde, à l'occasion de quelques rencontres importantes: la conférence de Rio de Janeiro en 1992 sur l'état de l'environnement, la contestation à Seattle en 1999 du sommet de l'Organisation mondiale du Commerce (WTO), pour aboutir finalement aux rencontres de l'an 2000 avec les manifestations au club des puissants de Davos, à l'exposition de la biotechnologie à Gênes, à Florence, à Bologne et Prague.

Il existe un fil conducteur entre toutes ces rencontres de la société civile et celles organisées par des mouvements féministes et féminins; nous remarquons toutefois que dans ces réseaux de mouvements, il manque les analyses qui, partant du sexe, considèrent les phénomènes de la mondialisation du point de vue des femmes.

De la tenue en 1995 du forum de Huairou à l'occasion de la conférence mondiale des femmes, pour finir par la grande mobilisation récente de la Marche Mondiale de femmes contre la guerre et la pauvreté, dont l'étape italienne a vu la participation d'environ 4000 femmes à Rome et de plus de 30000 participantes à Bruxelles lors de l'étape européenne et de son forum, nous avons fait le tour des mouvements, nombreux et variés ,des femmes mondiales, dont nous partageons les idées, et qui maintenant se proposent d'attirer l'attention des grands de ce monde qui se réuniront à Gênes en juillet 2001.

En tant que femmes en premier lieu, nous nous sentons appelées à des choix clairs et radicaux qui impliquent le refus de la compétition et des déséquilibres socio-économiques, de l'exploitation incontrôlée des ressources écologiques, des politiques néo-impérialistes, néo-coloniales et néo-patriarcales, (bien évidentes dans la réalité des femmes en Afghanistan et au Soudan), de la guerre en tant qu'instrument pour résoudre les conflits entre les nations, comme depuis des années en témoignent le travail des Femmes en noir et celui de la Convention permanente des femmes contre les guerres.

Depuis des décennies, de nombreuses et éminentes chercheuses, parmi lesquelles Vandana Shiva, examinent et analysent l'économie planétaire en démasquant le piège des ajustements structurels avec un regard de femme, réinterprétant ainsi chaque phénomène et choix des gouvernements, qui, en choisissant la politique de la mondialisation, mettent tout d'abord en danger la vie et la liberté de millions de femmes de la planète, qu'elles vivent dans leur pays d'origine ou qu'elles soient obligées d'émigrer pour trouver de meilleures conditions, souvent en vain.

C'est pour cela qu'il paraît fondamental, encore plus si l'on considère les attaques répétées et très dangereuses de la gériarchie vaticane contre l'auto-détermination des femmes, contre l'avortement, contre la liberté de choix en matière de sexualité et de famille, (sujets au centre du travail de la Table ronde des femmes sur la bio-éthique), qu' en 2001, le mouvement des femmes se donne des rendez-vous importants à partir du 8 mars, pour rendre à cette date ses caractéristiques initiales



d'engagement politique et de désaccord avec les logiques institutionnelles et celle du marché.
Pour cela , nous proposons de contester les travaux du G8 en donnant vie à une rencontre de femmes entre fin mai et juin 2001, en accord et en collaboration avec les réseaux mixtes locaux et nationaux (Réseau contre le g8 et Réseau Lilliput), et de transformer Gênes en capitale mondiale du mouvement des droits civiques et politiques des femmes, qui demande le respect de la démocratie, des intérêts collectifs diffus et de la justice sociale, contre la logique de pouvoir.
Nous rendons disponible cette préparation à tous ceux et celles de toutes tendances qui voudront adhérer librement à notre réseau en apportant leur contribution à l'élaboration et à l'organisation .

Réseau des femmes contre la mondialisation

Pour adhérer et communiquer: donnecontrog8-subscribe@egroups.com Marea e-mail mochena@village.it / lauguide@tin.it

Etonnants paradis

En Bretagne et dans les Pyrénées la chasse au paradis ouvre le 9 juin.

Dans l'Ouest c'est à St Malo et à St Hélier (île de Jersey, paradis fiscal) que cela se déroule. Au programme journée de formation, manifestations, animations diverses, conférence débat et... une flotte militante qui se rendra à Jersey. 200 délégué(e)s représentants les groupes locaux d'ATTAC et différentes organisations, on viendra probablement des Etats Unis pour y participer, mais aussi de plusieurs pays d'Europe, débarqueront dans le port de St Hélier pour y rencontrer les autorités locales et pour diverses actions de sensibilisation aux problèmes que posent les paradis fiscaux dans le monde et dans l'Union européenne en particulier. Un site Internet a été ouvert où vous pourrez trouver toutes les informations nécessaires pour y participer : http://attac.org/jersey2001/

Dans le sud-ouest une action aura lieu autour de l'Andorre (paradis fiscal) et si possible en Andorre même. Plusieurs idées sont en discussion qui permettront à ce projet d'avoir toute sa pertinence. Il faut dire que Jacques Chirac comme président de la République française est co-prince d'Andorre !! Pour plus d'informations attac09@attac.org

Ces "étonnants paradis", par les avantages fiscaux qu'ils procurent à leurs clients, mais aussi par le secret bancaire et l'immunité judiciaire qu'ils assurent, jouent un rôle essentiel dans la mondialisation des activités financières criminelles.

Recensés au nombre de 60 à 90, les paradis fiscaux et financiers sont des micro-territoires ou des Etats aux législations laxistes ou inexistantes. Une de leurs caractéristiques communes est de pratiquer l'accueil illimité et anonyme de capitaux.

Finance. Blanchiment des capitaux. Evasion fiscale. Corruption, agences de sécurité, pavillons de complaisance...

Nombreuses sont les personnes qui cherchent à cacher tout ou partie de leurs revenus au regard des autres, et principalement des autorités publiques (fiscales, financières, judiciaires, policières). Il peut s'agir de revenus acquis de manière licite ou illicite. Ces pratiques ont cours à l'intérieur de chaque territoire national, en jouant des insuffisances législatives, réglementaires, administratives, judiciaires. Mais elles se développent aussi au niveau international.

La situation actuelle résulte souvent de la tolérance, du laxisme, voire de la complaisance des gouvernements

Pour plus d'informations et/ou si vous souhaitez participer : http://attac.org/jersey2001/

Journée d'actions à l'appel de :
(Premiers signataires) Attac Autriche, Attac Belgique, Attac Espagne, Attac France, Attac Suisse, CFDT-Banques (...)

Chaude arrivée à Harvard pour Larry Summer

Harvard, qui entend être la meilleure université du monde, devrait très bientôt accueillir son nouveau président, Larry Summer, qui vient juste de quitter son poste de Secrétaire du Trésor des Etats-Unis, l'équivalent de ministre des finances.

Un accueil qui va être mouvementé : le bâtiment qui abrite la présidence de l'université, bureau et appartements privés, est occupé depuis le 18 avril par une coalition de travailleurs et surtout d'étudiant de la plus prestigieuse université des Etats-Unis.



L'occupation a été décidée par la campagne "Harvard Living Wage Now" qui revendique un "salaire décent" pour les salariés de l'université, concrètement que personne ne touche moins que 10, 25 US$ de l'heure, soit le double du salaire minimum qui existe aux Etats-Unis. Le "Harvard Living Wage Now" regroupe les syndicats de salariés et un mouvement étudiant particulièrement actif (c'est lui qui réalise l'occupation), le "Progressive Student Labour Movement". Une occupation largement soutenue : plus d'une vingtaine de tentes de camping ont été plantées pare des étudiants qui y passent leurs nuits et leurs journées sur la pelouse qui s'étend devant la présidence et tous les jours à midi un rassemblement militant est organisé. Le 24 avril, il regroupait plus de 150 personnes et de nombreux orateurs se sont succédé, du représentant du parti démocrate du Massachusset au syndicat des charpentiers, qui a pourtant la réputation d'être assez conservateur, en passant par Juliet Shor, professeur d'économie très connue à Harvard, première enseignante à se solidariser avec un mouvement étudiant dans cette université.

Un mouvement symbolique à la fois des alliances qui se constituent aux Etats-Unis entre le mouvement étudiant et le monde du travail et de la montée régulière des mouvements sociaux dans ce pays. Le "Progressive Student Labour Movement" est la plus dynamique et militante des 5 ou 6 associations étudiantes qui sont fédérées par le mouvement "Jobs with Justice" à Boston dans le "Student Labour Action Project". C'est d'Harvard - plus précisément de la présidence occupée - qu'est partie, le samedi 21 avril, la manifestation de soutien aux manifestants de Québec !

Un avertissement aux multinationales

Pour la première fois dans ce pays, un appel au boycott semble prendre une certaine ampleur. Un phénomène nouveau est donc en train de naître. A l'origine de cet appel, les salariés de deux usines Danone (Calais et Ris-Orangis) menacées de fermeture alors que le groupe Danone dégage des profits conséquents et que l'activité des sites concernés est aussi bénéficiaire. Il s'agit alors pour les salariés touchés d'essayer de sortir de leur isolement pour essayer de peser sur des décisions qui les concernent. Car, s'opposer aux restructurations peut sembler par avance voué à l'échec. Il n'est pas évident de mobiliser les autres salariés du groupe qui sont soulagés de s'en sortir à si bon compte, ce d'autant plus que des organisations syndicales considèrent de tels processus comme inévitables. Certes, se met en place une solidarité au plan local, mais celle-ci ne suffit pas pour amener le groupe à changer ses orientations. C'est dans ce cadre que l'appel au boycott fait d'abord sens. Il apparaît comme une externalisation de la grève. Lors d'une grève, les produits ne peuvent pas être achetés parce qu'ils ne sont plus fabriqués. Avec le boycott, ils ne sont plus vendus, parce qu'on ne les achète plus. Dans les deux cas, il s'agit donc de pénaliser l'entreprise, contrecarrer sa stratégie pour créer un rapport de forces qui soit plus favorable aux salariés. On le voit, ceux qui condamnent le boycott devraient en toute logique s'opposer au fait de faire grève. C'est sans surprise la position du patron de Danone et du Medef. Qu'elle soit reprise par quelques commentateurs et acteurs de la vie sociale ne laisse pas d'étonner.

Un sondage réalisé au même moment indiquait que 89 % des Français jugent inacceptable qu'une entreprise qui fait des profits puisse licencier. La logique financière qui fait de la «création de valeur pour l'actionnaire» l'alpha et l'oméga de l'orientation des entreprises est aujourd'hui très massivement rejetée. En ce sens, l'appel au boycott des produits Danone se situe dans le prolongement des mouvements qui contestent la logique libérale de la mondialisation actuelle. Déjà, plusieurs dizaines de milliers de personnes avaient manifesté en France à l'occasion de la réunion de l'OMC à Seattle. Depuis, chaque sommet des «décideurs mondiaux» a été une occasion pour que s'exprime par des manifestations massives ce refus de la mondialisation libérale. Nous assistons donc en France mais aussi plus globalement à un véritable tournant. C'est ce qui explique l'écho de l'appel au boycott des produits Danone. Il reflète un refus du fatalisme de la part d'une large partie de l'opinion publique et sa volonté d'une action concrète. En soutenant le boycott, on peut ainsi, par un geste relativement simple, participer à un combat collectif et peser sur les décisions. On est certes solidaire des salariés de Danone, mais en faisant un exemple de cette multinationale, on donne un avertissement à toutes les autres.

Au-delà même de l'influence sur le chiffre d'affaires qui ne se vérifiera que sur le moyen terme, un tel mouvement a avant tout une efficacité politique. Il permet de délégitimer les pratiques prédatrices des entreprises et de poser publiquement la question des voies et des moyens à mettre en œuvre pour s'y opposer. Même si le boycott n'est évidemment pas l'arme absolue, il a une vertu redoutable: il s'attaque à



la marque de l'entreprise alors que celle-ci est un de ses biens les plus précieux. Le détournement d'un slogan publicitaire en un mot d'ordre militant «On se lève tous pour Danone» est symbolique des enjeux existant sur ce terrain pour toutes les entreprises. Le temps est fini où elles pouvaient compter sur l'inertie et la lassitude de l'opinion pour restructurer et licencier en toute impunité avec la complicité plus ou moins résignée des gouvernements.

Car, derrière le mouvement de boycott, c'est l'action gouvernementale qui est interrogée. De nombreux responsables politiques ont soutenu l'appel des salariés. Ce soutien, aussi positif qu'il puisse être, ne fait pas une politique. Sauf à paraître vouloir se défausser sur l'opinion publique de responsabilités qui sont les siennes, le gouvernement ne pourra pas se contenter de bonnes paroles accompagnant le boycott. Il faut aujourd'hui rééquilibrer les rapports entre salariés et employeurs et étendre les droits individuels et collectifs des salariés. Le pouvoir contraignant du droit du travail doit être renforcé pour limiter les marges de manœuvre des entreprises face à leurs salariés. De nombreuses mesures sont techniquement envisageables, qui vont de l'interdiction de licencier pour les entreprises qui font des profits à la mise en place d'un droit d'opposition des salariés. Elles visent à construire des contre-pouvoirs dans l'entreprise et dans la société. Elles sont en totale contradiction avec la logique libérale actuelle qui sacralise les droits liés à la propriété du capital. Elles supposent pour leur mise en œuvre une volonté politique qui semble faire défaut, paralysée par la perspective de limiter en quoi que ce soit la logique financière. Du refus de la taxe Tobin à l'inaction devant les licenciements collectifs opérés par les multinationales, on laisse le champ libre à l'action du capital et l'on réduit de plus en plus l'activité de la puissance publique à un simple rôle compassionnel. Le mouvement actuel de boycott est porteur d'autres exigences.

Pierre Khalfa. Membre du Bureau d'ATTAC France attacfr@attac.org

Brèves d'OMC

A- Le litige de la banane UE-USA vient de se terminer à l'avantage des USA

L'UE a en effet abandonné son permier projet "premier arrivé-premier servi" pour l'importation des bananes dans l'Union en faveur d'un nouveau régime transitoire qui cessera en 2.006 pour faire place uniquement à un régime de droits de douane (sans quotas). Jusque là l'UE utilisera pour l'importation des bananes un système de licences qui seront octroyées en fonction de la période commerciale passée, [celle de 94-96] ce que les USA s'efforçaient d'obtenir. En conséquence les USA vont suspendre les sanctions imposées à l'UE (d'un montant équivalent à 191 M$ d'exportations de marchandises européennes vers les USA). P.Lamy a qualifié l'accord de "compromis équilibré entre les différents intérêts en jeu" [il a du rayer définitivement les pays ACP de sa mémoire] Il a toutefois tenu à rappeler que l'accord doit être validé par le Conseil des Ministres européens et le PE.

On se souviendra que les bananes-dollars représentent déjà plus des 3/4 des importations de l'UE. "Compromis" certainement; "équilibré" sûrement pas.

Le nouveau schéma devrait encore (c'est heureux) garantir une part de marché aux pays ACP, bien que le quota spécial de 750.000 TM qui leur sera réservé est inférieur aux 850.000 TM d'abord proposées.

Pour le Ministre allemand de l'Economie, cet accord présente des signes positifs de conciliation dans les relations UE-USA et devrait avoir une influence positive sur le lancement d'un nouveau round.

Mentionnons que Chiquita [qui prétend que l'ancien système l'avait mis au bord de la faillite et demande à la Commission 525 M$ sur ce motif !!] s'est déclaré satisfait par cet accord qui devrait selon lui conduire à une "reconquête partielle" du marché des 15. Chiquita a en effet connu de fortes ventes sur le marché de l'UE pendant la période 94-96 !

Mais l'Equateur, premier exportateur mondial, et Dole, le concurrent de Chiquita, y sont tout à fait opposés. Ils soutenaient le principe "premier arrivé-premier servi" L'Equateur accuse UE et USA d'avoir conclu cet accord dans son dos. C'est pourquoi il portera l'affaire devant l'OMC, jugeant l'accord contraire à ses règles, à moins que l'UE ne rectifie sa position. A défaut d'un autre arrangement, l'Equateur veut que la période de référence soit celle de 95-97, à une époque où la Communauté andine exportait plus vers l'Europe. Pour Dole, le nouvel accord donne à une seule compagnie, une part de marché dominante et figée dans ce système fermé de quotas européeens.



B- L'OMC est en train de préparer le nouveau Round "Off"

En vue de la préparation de la Conférence Ministérielle de Doha, le Secrétariat de l'OMC a l'intention de tenir des réunions entre ONG, Secrétariat et éventuellement représentants d'Etats membres. Les délégués d'ONG qui ont publié des études et des rapports sur le sujet sont invités à des discussions informelles sur leurs travaux avec les délégations intéressés et le Secrétariat. Le représentant du Secrétariat auprès du G8 a déclaré : "Nous voulons que les ONG comprennent les mécanismes internes et techniques de nos activités" et il a ajouté "le Qatar ne peut pas être la redite de Seattle".

A Doha, le Secrétariat pense qu'il tiendra des conférences journalières à l'intention des ONG "agrées" pour leur permettre de suivre l'état des négociations. Il y aura aussi des rapports sur des sujets spécifiques ainsi que des ateliers qui se tiendront au Centre des ONG de Doha, qui sera libre d'accès à tous les participants à la Conférence, fonctionnaires gouvernementaux compris [le noyautage ne cesse de s'aggraver de semaine en semaine] On utilisera dans ces conférences ONG-OMC le site web de l'OMC. Ce site servira aussi bien à passer l'information sur ce qui se passe à l'OMC et à engager le dialogue virtuel avec la société civile qu'à fournir l'information sur la logistique pour l'accueil des ONG.

Malgré tout, le désaccord demeure entre Membres sur le degré de transparence extérieure et de coopération à avoir avec la société civile.

[Information disponible sur le site de l'OMC : http://docsonline.wto.org (Nous n'avons rien inventé !)]

Groupe de travail « Traités internationaux ». omc.marseille@attac.org

Pour un monde plus juste

Nous sommes tous les témoins d'un scandale intolérable : 1,5 milliards de personnes, soit 1/4 de la population mondiale, vivent aujourd'hui dans la pauvreté absolue. Depuis 30 ans les écarts entre les 20 % les plus riches de la population mondiale et les 20 % les plus pauvres ont été multipliés par 3. Ainsi le total des 3 plus grosses fortunes du monde dépasse le produit national brut (PNB) cumulé du groupe des Pays les Moins Avancés (PMA) soit 600 millions de personnes vivant dans plus de 48 pays.

La communauté internationale a pourtant les moyens de lutter contre ces inégalités.
Le coût de réalisation et de maintien d'un accès universel à l'éducation et aux soins de santé de base, à une nourriture adéquate, à l'eau potable et des infrastructures sanitaires est estimé, en plus de l'aide actuelle, à 300 milliards de francs par an pendant 10 ans (46 milliards d'euros). Une somme qui n'équivaut même pas au budget français de l'éducation (388 milliards de francs pour 2001). Depuis 1995, la communauté internationale, tant au niveau de l'ONU que de l'OCDE et du G7, s'est engagée à réduire de moitié la proportion de personnes vivant dans l'extrême pauvreté d'ici à 2015

Cet objectif est parfaitement réaliste, c'est une question de volonté politique.

L'aide publique au développement (Aide publique au développement) est un des outils à la disposition des États pour réaliser cette ambition. Tout comme les pays européens ont renoué avec la croissance après la deuxième guerre mondiale, en partie grâce à l'aide financière du plan Marshall, les pays du Sud ne peuvent se passer d'un apport financier extérieur conséquent.

Les États occidentaux se sont engagés dès 1970 à consacrer 0,7 % de leur PNB à l'aide publique. Alors que la croissance revient, loin d'augmenter, l'Aide publique au développement diminue globalement. La France n'a jamais tenu sa promesse et nous constatons une baisse continue des budgets consacrés à l'Aide publique au développement.

La France s'enrichit mais elle est de moins en moins solidaire !

Le CCFD, association de solidarité internationale, veut réagir face à ce scandale. Il est convaincu qu'un partage des fruits de la croissance tant au niveau national que mondial est une question de justice et permettra seul d'assurer pour tous un développement durable. C'est pourquoi à l'approche des élections législatives et présidentielles le CCFD veut mobiliser l'opinion publique pour que les candidats incluent dans leur programme l'engagement de consacrer 0,7 % du PNB à l'aide publique au développement à l'horizon 2005.



Depuis 40 ans, le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement soutient des projets de développement mis en oeuvre par des organisations partenaires (500 projets par an dans 70 pays). Il effectue par ailleurs un travail d'éducation au développement et de sensibilisation de l'opinion publique à travers un réseau de bénévoles.

Qu'est-ce que l'aide publique au développement ?

C'est l'ensemble des fonds en provenance des États du Nord "destinés à favoriser le développement économique des États du Sud et à améliorer les conditions de vie"*, versés sous forme de dons ou de prêts à taux préférentiels. L'Aide publique au développement est un outil incontournable de financement du développement.

Combien la France consacre-t-elle à l'Aide publique au développement en 2000 ?
34 milliards déclarés,
29,4 milliards réels*,
0,32 % du PNB,
484 FF par habitant.
* Hors territoires d'Outre-Mer

Aide publique/aide privée
En France, contrairement aux autres pays donateurs, une très faible part de l'Aide publique au développement transite par les Ong (0,65 % du total). Aux Pays-Bas cette part est 20 fois supérieure !

A qui va l'aide publique au développement ?

Les zones d'intervention :

La France a défini une zone de solidarité prioritaire rassemblant 55 pays à revenus faibles ou moyens, dont de nombreux pays africains. Mais, dans la pratique, l'essentiel de l'aide publique française (hors TOM) est concentrée sur quelques pays : Côte d'Ivoire, Égypte, Maroc, Cameroun, Sénégal, Tunisie et Madagascar. Parmi ces pays, seuls le Sénégal et Madagascar figurent dans le groupe des pays les moins avancés définis par les Nations unies. Si bien qu'en 1999, seuls 16 % de l'Aide publique au développement ont été consacrés aux PMA, au lieu des 25 % sur lesquels la France s'est engagée.

Les secteurs d'intervention :
L'aide se répartit entre le soutien financier direct aux budgets des États (paiement des fonctionnaires, remboursement de la dette, aide à l'ajustement structurel) et l'appui à des programmes de développement sociaux et économiques. Or c'est cette aide budgétaire aux États qui est favorisée, au détriment des programmes de développement. De plus, près d'un milliard de francs est consacré à la promotion du rayonnement culturel de la France, a-t-il sa place dans l'Aide publique au développement ?

* Source: OCDE.

TOUTES LES QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ SUR L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT

La France n'est-elle pas déjà un grand pays donateur ?

Si la France est en 2000 le premier pays donateur parmi les pays du G7 (États-Unis, Japon, France, Allemagne, Canada, Royaume-Uni, Italie), en pourcentage du PNB, elle ne se situe qu'au 8e rang de l'ensemble des pays donateurs. Seuls les pays scandinaves ont dépassé l'objectif de 0,7 %. La France est le pays qui a le plus réduit, depuis 1994, son aide publique au développement.

Une augmentation substantielle de l'Aide publique au développement est essentielle si la France veut tenir ses engagements en terme de solidarité et retrouver un rôle moteur sur la scène internationale dans les politiques de développement. La France ne peut plus se cacher derrière l'attitude des autres donateurs mais doit montrer l'exemple.

L'aide profite-t-elle aux dirigeants corrompus ?
Nous avons tous en tête des exemples de scandales d'une aide ayant alimenté davantage les comptes bancaires de dirigeants corrompus dans les paradis fiscaux que les populations locales. Mais les situations socio-politiques des pays bénéficiaires ont évolué. La démocratie a gagné du terrain. Ainsi dans 42 des 48 pays d'Afrique subsaharienne des élections pluralistes ont été tenues. Les sociétés civiles s'organisent. En outre les pays donateurs sont beaucoup plus vigilants au moment d'accorder leur aide. Les sociétés civiles locales demandent aujourd'hui des comptes à leurs gouvernants. Cette vigilance citoyenne est l'une des garanties d'une bonne affectation des fonds. L'aide publique au développement se doit de renforcer la construction des États démocratiques en soutenant la structuration de leur société civile.

La pauvreté a-t-elle reculé ?


attac

L'accusation la plus fréquente envers l'Aide publique au développement est celle de l'inefficacité. Il est en effet facile de souligner la persistance de la pauvreté, du sous-développement ou des conflits. Cette conception est dangereuse, elle relève à la fois de la démagogie et du fatalisme et reflète mal les élans et les efforts entre pris par les sociétés du Sud. Le CCFD affirme que la persistance de la pauvreté n'est pas due à l'inefficacité de l'aide mais aux choix politiques qui favorisent la montée des inégalités et non un partage des fruits de la croissance tant au niveau mondial que national. L'aide n'est pas responsable des guerres ou de la pauvreté ! Elle contribue à soulager les populations victimes de la misère mais ne prétend pas résoudre l'ensemble des problèmes. Des progrès réels ont été enregistrés, ainsi l'espérance de vie s'est considérablement améliorée passant en moyenne dans les pays du sud de 55 à 65 ans en 30 ans. En 1970 dans les zones rurales des pays en développement, une personne sur 10 avait accès à l'eau potable. On en compte aujourd'hui 7 sur 10. Le taux de mortalité infantile a été quasiment divisé par deux en trente ans*.
Source Rapport mondial sur le développement humain 2000, Programme des Nations unies pour le Développe-ment.

Les Nations unies et les Ong confirment que, pour poursuivre sur ces avancées, les flux financiers publics en provenance du Nord sont une condition certes non suffisante mais nécessaire.

Ainsi les économistes de la CNUCED (Commission des Nations unies pour le Commerce et le Développement) ont démontré dans une étude publiée en juin 2000 qu'une injection financière massive est indispensable pour provoquer un choc et amorcer un cercle vertueux qui conduirait à la réduction de la pauvreté.

Trade or aid ? Commerce ou aide ?

Les tenants de l'Idéologie ultra-libérale fustigent l'aide publique au développement qu'ils jugent inutile voire néfaste. Ils proposent l'ouverture des marchés comme panacée : Trade not Aid (le commerce pas l'aide). Ce slogan et son corollaire de mesures sont lancés dans les années quatre-vingt : ajustement structurel, réduction drastique des financements des politiques sociales, ouverture des marchés, appels massifs aux investissements extérieurs.

Bilan : des pauvres toujours plus pauvres, des riches toujours plus riches ! La part de l'Afrique (20 % de la population mondiale) dans le commerce international est aujourd'hui de 1,8 %. Les flux d'investissements privés, censés pallier la diminution de l'aide, se font attendre ignorant l'Afrique. Ailleurs ils sont trop volatiles et ne permettent pas d'assurer à tous un développement basé sur une meilleure justice sociale.

Le commerce international est un des facteurs de développement seulement si les conditions dans lesquelles il se pratique sont équitables : ceci implique une ouverture de nos marchés aux produits du Sud. L'aide, mieux orientée, doit permettre aux pays du Sud de s'insérer à leur rythme dans l'économie mondiale. Aide et commerce ne sont donc pas exclusifs mais complémentaires.

Aide ou assistanat ?

L'aide au sens où nous l'entendons ne consiste pas à maintenir sous perfusion permanente des pays qu'une vision trop pessimiste condamne au sous-développement. Idéalement, elle constitue un levier encourageant les initiatives locales de développement. Les acteurs du développement ont su tirer les leçons des échecs passés et élaborent aujourd'hui des programmes intégrés en partenariat avec les populations. L'Aide publique au développement peut contribuer à offrir à tous un meilleur environnement économique et social. Elle soutient le dynamisme des États et des sociétés civiles dans leur lutte contre les inégalités.

Les associations partenaires du CCFD témoignent de cette force des sociétés civiles, qui loin des grands médias, se battent jour après jour pour construire un avenir meilleur.

Avons-nous les moyens d'aider le Sud alors que l'exclusion perdure dans les pays riches ?

Combattre les inégalités est aujourd'hui possible, tant dans notre pays qu'au niveau mondial. L'exclusion au Nord et au Sud relève des mêmes logiques. La France a renoué avec la croissance. Sa politique de coopération avec le Sud n'est pas une question de moyens mais de volonté politique. En effet, la croissance des inégalités et des exclusions avec leur cortège de guerres, de déplacements massifs de populations, est non seulement immorale mais est aussi un facteur de risque, pour la paix et la sécurité du monde. Elle est une menace pour l'humanité toute entière.



Le doublement en volume de l'Aide publique au développement française (soit 30 milliards de francs) représenterait 12 % du budget de la défense (244 milliards de francs en 2001), le jeu n'en vaut-il pas la chandelle ?

AIDE ET CONFLITS

L'aide dans les situations de conflits est-elle possible ?

L'aide publique au développement se donne pour objectif la réduction de la pauvreté et le soutien aux populations les plus démunies. Or, dans les cas de conflits, la situation des populations civiles se trouve particulièrement fragilisée et dépendante des apports extérieurs.

Par conséquent, la poursuite de l'aide dans un pays déchiré par un conflit doit être considérée comme faisant partie intégrante de l'action de coopération.

Dans ces contextes de guerre, en complément de l'aide d'urgence, des programmes de développement sont décisifs pour la mise en place ou au minimum le maintien de réseaux de santé, de programmes d'éducation ou de politiques de sécurité alimentaire. Ces actions représentent de véritables leviers pour l'établissement d'une paix durable.

Dans ces situations, l'aide doit être canalisée vers les populations civiles et les organisations locales, qui mettent en œuvre ces programmes.
Les exemples sont nombreux : en Colombie, les paysans déplacés se sont organisés en communautés indépendantes pour contrer les plans de contrôle territorial des acteurs armés; au Kivu, en République Démocratique du Congo (RDC), des réseaux de femmes s'organisent pour continuer à mener des programmes de développement agricole, malgré le contrôle et la répression des acteurs armés impliqués dans ce conflit. Le principe du maintien de la coopération au développement en situation de conflits est reconnu officiellement par les institutions internationales, l'OCDE notamment.
Pour sa part, le CCFD a depuis longtemps adopté ces principes et mis en œuvre des programmes de développement en situation de conflit, que ce soit en Bosnie, au Kosovo, en Colombie ou dans la région africaine des Grands Lacs. Dans le cadre d'une Convention d'objectifs cofinancée par le ministère des Affaires étrangères, le CCFD appuie depuis quatre ans les actions de seize organisations travaillant en milieu rural au Rwanda, au Burundi, et en RDC, qui ont contribué à la stabilisation des populations, l'accès à la sécurité alimentaire et au développement d'activités économiques. Du fait de la cessation de toute forme de coopération officielle avec la RDC à partir de 1998, le CCFD est une des seules Ong ayant appuyé des programmes de développement au Kivu depuis cette date.
Le CCFD demande aux pouvoirs publics français de maintenir leur coopération pour le développement pendant les conflits en utilisant davantage le canal des Ong. Il dénonce aussi l'incohérence de la politique française qui, d'un côté, veut soutenir le développement et de l'autre, entretient les conflits par ses ventes d'armes.

APRÈS L'ANNULATION DE LA DETTE, AUGMENTONS L'Aide publique au développement !

La mobilisation citoyenne pour l'annulation de la dette des pays les plus pauvres (plus de 24 millions de signatures au niveau mondial), a obtenu des mesures encourageantes bien qu'encore insuffisantes en faveur de ces pays. Le CCFD a été le coordinateur de cette campagne d'opinion en France et va poursuivre, en 2001, un travail de fond sur ce thème. Aujourd'hui il vous propose une nouvelle mobilisation pour une Aide publique au développement réellement solidaire. L'annulation de la dette et l'augmentation de l'Aide publique au développement suivent les mêmes logiques : libérer des fonds pour le développement !

OBJECTIFS

1. Obtenir des candidats aux élections présidentielles et législatives de 2002 la promesse de respecter l'engagement de la France de consacrer 0,7 % de son produit national brut à l'aide publique au développement d'ici à 2005.
2. S'assurer que l'aide publique au développement sera mise en oeuvre de manière transparente et visera à la lutte contre les inégalités.

MODE D'EMPLOI
§Signez la pétition, diffusez-la et faites-la signer autour de vous.
§Renvoyez la pétition au CCFD avant le 15 septembre 2001.

Le CCFD communiquera la pétition aux candidats aux élections législatives et



présidentielle de 2002. Cette période d'élaboration des programmes électoraux de 2002 est propice à l'interpellation des décideurs politiques. Le CCFD souhaite par cette campagne obtenir non des promesses électoralistes mais des engagements sérieux dont il veillera à l'application. Le CCFD milite quotidiennement pour un monde plus solidaire et juge que l'aide publique au développement de la France doit faire l'objet d'un projet politique ambitieux. Il est de notre devoir, en tant que citoyens d'interpeller les candidats aux élections sur ces thèmes qui nous tiennent à cœur.

CCFD - Comité catholique contre la faim et pour le développement
4, rue Jean Lantier 75 001 Paris Tel. : 01 44 82 81 53 Fax : 01 44 82 81 45
Site Internet : www.ccfd.asso.fr
Mets la pression :
http://www.ccfd.asso.fr/html-fr/apd/1.html

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <http://attac.org/rdv/> (sélectionner le pays pour trouver les rendez-vous)

Vendredi : BE : BRUXELLES – ES: CORDOBA – MADRID – FR : LONGWY – SALON DE PROVENCE - COLOMBES

Samedi : ES : CORDOBA – FR : NANTES – PARIS 14 – SAURIER – PARIS 11 – MARSEILLE - RENNES

Dimanche : ES : CORDOBA – MADRID – FR : SAURIER – PARIS 11

Lundi : BE : LIEGE – FR: ARGENTUEIL – SAURIER – ILE DE FRANCE

Mardi: BE: BRUXELLES – LIEGE – FR: ANTIBES - WOIPPY